



20 novembre 2024

AGENDA

Invitation à la séance d'information et conférence-débat, organisée par la Commission de suivi et d'information du projet de géothermie profonde de Haute-Sorne (CSI), le 21 novembre prochain, à Bassecourt.

La CSI a décidé d'inviter toutes celles et tous ceux que le projet intéresse, interpelle ou inquiète, à venir s'informer, échanger et aussi à débattre sur la question démocratique en lien avec le projet.

18h30, à la Halle de gym de l'école primaire, Rue du Collège 5, à Bassecourt.

À L'ATTENTION DES ÉLU.E.S COMMUNAUX

Nous nous réjouissons de vous retrouver le samedi 7 décembre au restaurant du Soleil à Saignelégier, à 9 heures, pour la conférence des élus communaux.

L'invitation et le programme vous a été envoyé par courriel. Si l'un-e de vous ne l'a pas reçu, merci de me le signaler.



SOUTIEN À PAULINE GODAT

- **Dimanche 24 novembre, dès 12h au Pulp Fiction à Delémont**

Congrès du PS Suisse à Davos



Votre engagement au quotidien



«La diversité de nos 3 villages est une force. Si je suis élu, je m'engagerai pour que notre commune veille à garantir un équilibre entre exigences budgétaires et maintien de services précieux pour la population. Je vous remercie de votre soutien pour une commune solidaire et dynamique.»

VICTOR EGGER
Candidat à la mairie



Consignes de vote objet cantonal

Merci de soutenir Victor Egger lors des prochaines votations. Allez voter et faites voter votre entourage !

Le Congrès a plébiscité la modification de la Constitution jurassienne en faveur de la création du district de Moutier, objet cantonal soumis à la population le 24 novembre.

[Lien vers le communiqué de presse.](#)

Raphaël Ciochi sur RFJ au sujet de notre initiative cantonale



Des entreprises qui participeraient au subventionnement des crèches

Le Parti socialiste jurassien souhaite lancer une initiative populaire afin que les entreprises participent au financement des crèches. Une mesure qui, en fonction des conditions, ne semble pas faire de remous dans les...



Mathilde Crevoisier-Crelier
Conseillère aux Etats
De l'Antiquité au Sénat

Jurassienne pur sucre, puisqu'elle est née à Boécourt quinze mois après l'indépendance du canton et qu'elle vit à Porrentruy, Mathilde Crevoisier Crelier est une bonne élève. Sur les bancs d'école comme au Conseil des Etats. Matu latin-grec, études d'assyriologie avant un diplôme de l'Ecole de traduction et d'interprétation. Si le sumérien lui sert peu au Sénat, l'allemand est un réel atout, qui contribue à la porter à la présidence de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture. La juste place pour cette fille d'enseignants, tombée jeune en politique et qui entre, à 32 ans, au parlement de Porrentruy. Quatre enfants et une carrière de traductrice plus tard, elle prend la place d'Elisabeth Baume-Schneider lorsque celle-ci déjoue les pronostics en arrachant une place au Conseil fédéral. Arrivée un peu par hasard, Mathilde Crevoisier Crelier assoit sa légitimité de belle manière lors des élections fédérales, et la Suisse découvre en 2024 sa discrète efficacité. Son cheval de bataille actuel est le financement de l'accueil extra-familial, et elle mettra beaucoup d'énergie à se battre contre le retour du nucléaire.

Nicole Lamon

Le Forum des 100 réunit chaque année des personnalités de tous horizons: faiseurs d'opinion et leaders économiques, politiques, scientifiques et culturels.

En 2024, Mathilde Crevoisier Crelier fait partie des 100 personnalités retenues. Bravo à elle pour son engagement au quotidien
Pour voir la liste des 100 : [Cliquez ici.](#)

Consignes de vote objets fédéraux

Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 29 septembre 2023 sur l'étape d'aménagement 2023 des routes nationales ?	NON
Acceptez-vous la modification du 29 septembre 2023 du code des obligations (droit du bail : sous-location) ?	NON
Acceptez-vous la modification du 29 septembre 2023 du code des obligations (droit du bail : résiliation pour besoin propre) ?	NON
Acceptez-vous la modification du 22 décembre 2023 de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) (financement uniforme des prestations) ?	NON